



Louroux de Bouble

Réunion du CM du 2 juillet 2025

Présents : Isabelle BIDET RABE, Jean-Pierre CHAUDEY, Lydie MURIEL MARTIN, Gaëtan LARTIGAUD, Gérard BOISSONNET, Arnaud DEBRADE, Pascal BARATOUX, Bruno ROYET, Aurélie THEYS, Frédéric MONTGIRAUD.

Ordre du jour :

- Taxes locales - Modification du taux Taxe d'habitation
- Cession barnum par la Région
- Travaux :
 - Place de l'Eglise – Choix des entreprises
 - Logement mairie
- Décision modificative :
 - Honoraires architecte Résidence Séniors
 - Actualisation plans de financement travaux
- Commerces
- Remplacement Stéphane
- Questions diverses.

Taxes locales - Modification du taux Taxe d'habitation

Suite au vote des taux d'imposition locale lors du vote du budget primitif 2025, la DGFIP nous a informé que le taux de la Taxe d'habitation sur les résidences secondaires n'est pas conforme compte-tenu que les autres taux n'ont pas été modifiés. Une simulation présentant le taux de TH maximum applicable sans modification des autres taux a été transmise.

Le Conseil Municipal valide cette proposition et fixe le taux de TH sur les résidences secondaires à 10,30 %, sans changement des autres taux des taxes foncières.

Cession barnum par la Région

Le Région propose aux Communes la cession gratuite d'un barnum (3m x 3m) pour mise à disposition des associations. Accord du CM pour mandater le Maire pour déposer la demande.

Travaux

- Place de l'Eglise – Choix des entreprises : Suite à l'appel d'offres, lors de l'ouverture des plis par la commission, les entreprises Eurovia (Lot 1 VRD) et Sauvarie (Lot 2 Espaces Verts) ont été retenues compte-tenu de leur classement établi en fonction du montant de leur proposition et de la valeur technique. Cependant, compte-tenu que les offres étaient supérieures à l'estimatif présenté par l'architecte lors de l'établissement de l'avant-projet détaillé, la commission a engagé une négociation avec ces deux entreprises. Le Maire présente les offres négociées. Le Conseil valide le choix des entreprises retenues par la commission, ainsi que les options.
- Logement mairie : RDV ENEDIS le 8 juillet à 10h30, demander l'installation d'un compteur d'eau indépendant. Le Conseil décide de louer la cave avec le logement : demander un estimatif des travaux d'électricité supplémentaires à réaliser à La Lourousienne.

Décision modificative

- Honoraires architecte Résidence Séniors : inscrire les frais d'étude XEO ARCHITECTES
- Actualisation des plans de financement travaux : suite à la réception de certains accords de subvention, les plans de financement concernant les travaux d'aménagement de la Place de l'église et à l'épicerie sont actualisés

Commerces

Exposé des différentes demandes des locataires des commerces, des devis reçus concernant la réparation de matériels.

Réflexions sur l'avenir des commerces à Louroux, échanges sur la position du Conseil Municipal.

Restaurant : devis pour réfection du marbre. Voir si le meuble est en état. Si oui, accord pour la validation du devis.

Multiple Rural : il semble que le commerce va fermer plus tôt qu'annoncé lors de la rencontre avec le gérant. Demander un courrier pour notification date du départ. Proposition faite par le locataire pour rachat de vitrines par la Commune : le Conseil décide d'attendre.

Remplacement Stéphane

Examen des candidatures reçues. Le choix se fera en concertation avec les maires des autres Communes employeurs (Chirat l'Eglise et Saint Marcel en Murat) à l'issue des entretiens avec les candidats sélectionnés.

Questions diverses :

- Règlement intérieur salle polyvalente : modification proposée acceptée.
- Commission de sécurité salle polyvalente : levée de l'avis défavorable. Refus de classement en 4^{ème} catégorie : obligation de révision des installations gaz, ventilation, alarme..., puis faire contrôler par organisme agréé avant de redemander le déclassement.
- Contrôle SOLEUS : liste des réparations à faire aux différents jeux.
- Problème d'inondations d'une maison d'habitation à La Gravière : devis BODARD pour aménager la voirie. Accord du CM.
- Famille DUJON : info anniversaire 100 ans Mme MOSNIER Madeleine en septembre prochain.

Fin de la réunion à 21h00.